VILLA PILIFS ASBL

Centre de jour et Logement collectif adapté
pour personnes en situation de handicap mental

LE COURT SÉJOUR

- Conditions d'admission
- Démarches d'inscription
- Qui peut bénéficier du séjour?
- Philosophie

Villa Pilifs est une structure qui assure l'accueil des habitants 24h/24h du lundi au dimanche, et des participants du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Conditions d'admission

- être adulte de + de 18 ans
- être porteur d'un handicap mental (avec troubles associés ou pas)
- ne pas avoir dépassé le quota annuel de 90 jours en court-séjour
- être reconnu par les instances compétentes comme porteur d'un handicap.

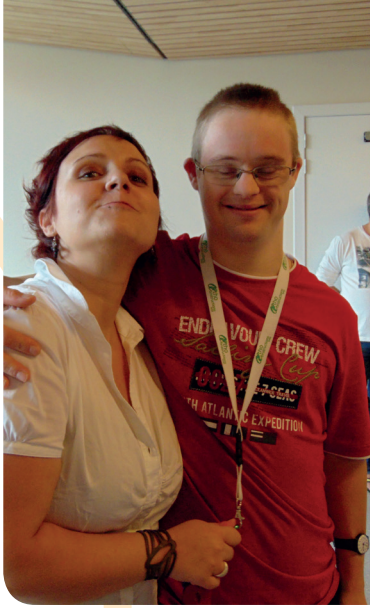

Démarches à l'inscription

Les demandes d'inscription doivent être introduite par courrier ou par mail en indiquant clairement les dates de séjour souhaitées. En cas de place disponible, une rencontre sera organisée à Villa pilifs avec l'invité, ses parents et les responsables du LCA. En cas de chambre occupée durant la période souhaitée, la réponse se fera par courrier. Lorsque l'accord est conclu pour le séjour, la personne sera invitée à passer une première soirée avec les habitants de 17h à 21h.

Qui peut bénéficier du séjour ?

Les courts séjours sont destinés en priorité aux personnes en situation d'urgence (parents hospitalisés, ...), également aux personnes dont les familles sont en besoin de répit, aux personnes ayant un projet futur de logement collectif adapté (stage), etc.

Réglement interne

- L'invité aura une personne référente parmi les habitants (un habitant lui-même accompagné d'un accompagnant). L'habitant lui expliquera les règles de la maison, les moments de repas, etc...

- L'invité peut être accueilli 24h/24h ou poursuivre ses activités habituelles (ETA, centre de jour, centre de loisirs,...). Villa Pilifs n'est pas en mesure d'assurer le transport de l'invité jusqu'à son lieu d'activité ou son travail.

La chambre «invité»

Cette 20ème personne logera dans la chambre dite « invité ». La chambre offre un espace de 20m2 et comprend une salle de bain. Elle est aménagée avec un lit, un dressing et une commode. Elle se situe au rez-de-chaussée du bâtiment.

Philosophie

L'un des principaux objectifs du court séjour est d'offrir un accompagnement le plus adapté possible aux besoins de l'invité en cohésion avec les habitants permanents de VILLA PILIFS. Un «suivi post-séjour» pour chacun des invités ne sera pas garanti par VILLA PILIFS. Cependant, l'équipe accompagnante pourra fournir des pistes de travail aux familles et aux professionnels extérieurs entourant la personne.

LE COURT SÉJOUR

Introduire une demande d'inscription

Les demandes d'inscription peuvent être envoyées à :

VILLA PILIFS ASBL
Vanessa Alonso Garica (resp. psycho-sociale)
Rue du Wimpelberg 188
1120 Bruxelles

Par mail : info@villapilifs.be

Pour toutes autres informations, vous pouvez nous contacter :
Par téléphone : 02/264 98 50

Visitez également notre site web **www.villapilifs.be**